

### *Sécurité de la vieillesse*

conspiration. Peut-être est-ce lui accorder trop de crédit? Je n'en sais rien, mais je suis inquiet.

Je m'inquiète quand on met en cause l'universalité des pensions. Si les pensions doivent être coupées, si on dit aux gens qu'ils n'auront pas droit à la pension, cette pension que vous et moi et nos électeurs comptons depuis vingt ans recevoir à l'âge de 65 ans, nous aurons tous fait des plans pour rien. Les gens comptent bien disposer de cette pension de vieillesse.

Je suis très déçu d'entendre des ministres parler ainsi vaguement du principe d'universalité. Je m'inquiète beaucoup d'entendre dire que l'on remet en question le principe d'universalité dans le pays. Je trouve formidable ce principe de l'universalité de la sécurité sociale et de l'aide supplémentaire là où c'est nécessaire. Ce sont les deux principes cardinaux en ces domaines.

L'universalité de l'accès aux soins médicaux, en voilà un autre exemple. En arrivons-nous au point où l'on abandonnera ce principe? Je l'ignore. J'espère vraiment qu'il ne s'agit que d'un petit jeu politique auquel le gouvernement ne fait que se prêter et auquel il renoncera quand il aura acquis plus de maturité. Après tout, nous n'y excellons pas non plus dans l'opposition. Il faut du temps pour apprendre à jouer ce rôle. Je crains le jour où quelqu'un nous acculera au mur sur cette question. Quelqu'un va finir par dire que nous abandonnons le principe d'universalité. Voilà le début d'un débat comme celui-ci.

J'aimerais que le bill aille plus loin. A certains moments, je trouvais embarrassant que nous ne prenions pas l'initiative que prend le gouvernement aujourd'hui. Je crois que nous aurions facilement pu prendre cette mesure, mais nous ne l'avons pas fait pour une bonne raison. Nous voulions instaurer un genre de revenu annuel garanti pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Comme le député de Winnipeg-Sud-Centre . . .

**M. Knowles:** Winnipeg-Nord-Centre.

**M. McRae:** Winnipeg-Nord-Centre, je suis désolé. Comme le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'a dit, et je suis d'accord avec lui, il aimerait que nous revenions au principe de la retraite optionnelle à l'âge de 60 ans. A bien y penser, l'idée est très sensée. Je crois que si on permet aux travailleurs de prendre leur retraite à cet âge-là s'ils le veulent bien, cela libérera un grand nombre d'emplois et cela entraînera une économie substantielle à l'autre bout de la chaîne, c'est-à-dire en prestations d'assurance-chômage.

Je crois donc que nous devrions étudier l'idée du revenu annuel garanti. Cela permettrait aux gens de prendre leur retraite plus tôt si leur santé n'est pas bonne—ou pour toute autre raison. Ceux qui ont besoin d'aide seraient ainsi soulagés jusqu'à un certain point. Si nous évitons de penser de cette façon, c'est parce que c'est trop coûteux et que nous ne pouvons pas nous le permettre. Le NPD l'approuve mais n'ayant jamais détenu le pouvoir au niveau national, il n'a jamais eu à y faire face de l'autre côté. Si je ne fais pas partie du NPD, c'est parce qu'à un moment donné, il faut bien parler de payer la facture. Quand on propose de telles mesures, retraite anticipée, élargissement des programmes, programme complet d'assurance-maladie—ce qui coûte cher—il faut se demander comment on va les financer. Et quand le déficit du gouvernement se monte à onze, douze ou treize milliards de

[M. McRae.]

dollars en une année, il n'est pas aussi facile de s'en donner les moyens.

Nous devrions donc nous demander comment nous en sommes arrivés à cette situation. Le public pense immanquablement que, si nous en sommes arrivés là, c'est parce que nous avons trop de programmes sociaux, parce que nous dépensions trop pour ça, trop pour ça, etc. Assurance-maladie, programmes de bien-être, retraites pour les gens nécessiteux et ainsi de suite. Ce serait à cause de ces programmes que le gouvernement est en déficit. A mon avis, c'est faux. Il est erroné de faire une affirmation aussi simpliste.

Un coup d'œil sur le graphique des revenus et dépenses de l'ancien gouvernement pendant les années allant jusqu'à environ 1974 et 1975, nous permet de constater que le revenu et les dépenses décrivent à peu près la même courbe ascendante. L'une est un peu plus élevée que l'autre une année donnée, mais le contraire se produit l'année suivante. Mais soudain le revenu marque une hausse considérable au moment où l'indexation est adoptée. Nous avons dû le faire à cause de l'inflation. Comme le gouvernement actuel le constate maintenant, l'inflation n'est pas un phénomène local; c'est un problème mondial. Nous avons indexé certaines choses, puis nous avons pris une mesure qui nous a créé bien des ennuis. Nous avons indexé les exemptions fiscales et toute une série d'autres choses qu'on a surnommées des dépenses fiscales. Aussi, la courbe des dépenses a-t-elle pris cette direction-ci alors que celle du revenu a pris celle-là. En regardant ces courbes, on peut quasiment dire l'heure et le jour où nous avons indexé les exemptions d'impôt sur le revenu.

Si le nouveau gouvernement tient à maintenir certains de ces programmes et à donner aux Canadiens la sorte de sécurité sociale qu'ils sont en droit d'attendre—parce qu'à bien des égards le Canada est un pays riche—il devra examiner quelques-unes de ces dépenses fiscales. Il y en a toute une série. Dans sa brochure intitulée «Le régime caché d'assistance sociale» qu'il a préparée en 1977, je crois, le Conseil national du bien-être social publie des chiffres se rapportant à l'exercice 1975-1976. C'est la dernière année pour laquelle on a des statistiques. Dans cet ouvrage, le Conseil indique que les dépenses fiscales avaient progressé de 17.9 p. 100 cette année-là alors que les dépenses du gouvernement n'avaient augmenté que de 10.4 p. 100, ce qui représente un écart d'environ 27 p. 100. Il faudra étudier la question.

L'indexation des exemptions d'après la hausse du coût de la vie est indéniablement positive, mais l'indexation vient s'ajouter à l'exemption de l'année précédente. Ainsi, si elle est de 1.5 milliard de dollars cette année, dans quatre ans, elle atteindra probablement 5 milliards de dollars par an. Voilà donc une autre question qu'il convient d'étudier de très près. J'espère que ce ministre, même s'il ne se trouve pas à un échelon aussi élevé que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sera promu au rang d'initié. Je trouve aussi qu'avant d'empiéter sur ces programmes, nous pouvons commencer à les financer en redressant les impôts d'une façon ou l'autre. Nous devrions remettre en question certaines exemptions d'impôts. Elle se sont peut-être justifiées pendant un bref laps de temps, mais ce n'est plus vrai maintenant. Il faudrait essayer de financer des programmes de ce genre-là car ils sont destinés à aider des citoyens qui ont de véritables problèmes.